

PLENIERE ARTS APPLIQUES

LPO Carnot - salle de permanence - 8h à 12h



Sommaire

- **Mot de Mme L'inspectrice**
- **Intervention de Claude RIVIER - DAC « Lycéens et Apprentis au Cinéma »**
- **Intervention de Patricia BOZZATO - Proposition de séquence**
- **La « DNL » : Certification présentée par Maryse GARY**
- **Présentation de la nouvelle collègue Jenifer GERAN Lp Hyacinthe Bastaraud**
- **Présentation d'une frise HISTOIRE DES ARTS proposée par l'académie de Toulouse**
- **Le Design INCUBATEUR projet présenté par Marion BAYSSAT et Morgane JEGOU**
- **Proposition de dossier de CCF (Clémence CIMIA - Marion BAYSSAT)**

Lycéens et Apprentis au Cinéma »

- Claude RIVIER
- Coordonné par la DAAC
- Accompagné par la Région
- Soutenu par la DAC
- National



https://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/arts_et_culture/dispositifs_college_cinema_et_lyceens_et_apprentis_cinema_20172018

DOSSIER A TELECHARGER SUR LE SITE ACADEMIQUE

Les dispositifs « Collège au cinéma » et « Lycéens et apprentis au cinéma » reprennent cette année en partenariat avec la DAC, le CNC, l'association Ciné Woulé et le Conseil Général qui finance le transport des collégiens et le Conseil régional pour le lycée.

L'inscription aux dispositifs se fait par la campagne de projet EAC. Fruit d'un partenariat entre le CNC, le ministère et les collectivités territoriales « Ecole et cinéma » (1994) - Collège au cinéma (1989) et Lycéens au cinéma (1998) permettent aux élèves de découvrir des films de qualité, patrimoniaux et contemporains, choisis avec le CNC et projetés dans des salles de cinéma partenaires. Les films présentés, en version originale sous-titrée en français, bénéficient de tirages de copies neuves. Ils sont majoritairement classés art et essai et une partie importante d'entre eux sont français et européens. 2€50 par élèves - Le Ministère chargé de l'Education Nationale ouvre ses dispositifs de formation, dans le cadre du PLAN ACADEMIQUE DE FORMATION aux enseignants impliqués dans l'opération.

Les cinémas : Lamentin (Ciné-Théâtre du Lamentin) - Moule (Robert LOYSON) - Gourbeyre (Gilles FLORO)...

Séquence : Marque Page De Stijl

- Patricia BOZZATO - LP Paul Lacavé - Niveau Seco



Domaine : Design de communication

Fiche séance

Effectif 17 élèves
Lundi 10h20 - 11h15

Matériel du professeur:

- Vidéo projecteur
- Ordinateur
- Tableau et craies
- Matériel de dessin
- Appareil photo numérique ou smartphone

Matériel des élèves :

- Crayon à papier
- Stylo bille
- Gomme
- Règle

5 minutes

Compétences visées : Observer et réinvestir - Respecter un cahier des charges

Pré requis : Composer, mettre en page - Art abstrait - La couleur

Objectifs : Analyser le mouvement De Stijl et le réinvestir en utilisant le répertoire formel géométrique

Les compétences visées serviront de base aux critères de notation de l'évaluation finale

Niveau seconde

Objectif de la séance : Connaissances de l'artiste Théo Van Doesburg et du mouvement artistique «de Stijl». Ouverture du mouvement sur les trois domaines des arts appliqués. Enrichir le vocabulaire artistique.

Capacités : Repérer et relever de informations. Comprendre et argumenter. Noter graphiquement de manière explicite.

Connaissances pré requises : Notions plastiques et références sur l'art abstrait - Connaissance du cercle chromatique.

Lancement de la séquence vidéo projection en cours lors de l'arrivée des élèves.

- **Amorce** de cours sur le thème du marque page avec une question ouverte : «Qui peut me donner la définition du marque page» (expliquer à quoi cela sert). Montrer des exemples (vidéo projection et en «vrai») et expliquer sa fonction ainsi que son aspect décoratif ou marketing.

5 minutes
dont 2'30" de vidéo

- **Présentation** du projet avec l'étude du mouvement artistique De Stijl faisant suite à un travail plastique concernant l'art abstrait. «Avant de passer à la réalisation, nous allons étudier l'artiste Théo Van Doesburg et analyser le mouvement artistique De Stijl». Je vais projeter une vidéo, **vous prenez des notes**».

5 minutes

- **Echange verbal** et collecte des informations relevées au tableau.

5 minutes

- **Distribution** du document 1 aux élèves et réalisation de l'exercice 1

10 minutes

- **Projection** du tableau «composition avec du jaune bleu noir rouge et gris» peint en 1920 par Piet Mondrian qui fut le père du néoplasticisme. Réalisation rapide des exercices 2 et 3.

20 minutes

- **Relevé graphique** ouverture de l'influence du style sur les arts appliqués et projection étude et relevé graphique explicite des œuvres : la «chaise rouge et bleue» 1918 Gerrit Rietveld, la «maison Schröder» 1924 Gerrit Rietveld classée au patrimoine mondial de l'unesco depuis 2000 et «l'alphabet carré» 1919 de Théo Van Doesburg. Fin de séance, ramasser les travaux des élèves ainsi que leurs notes pour vérification.



composition avec jaune bleu noir rouge et gris 1920
Piet Mondrian

définitions :

Mots clés de la vidéo : Peintre théoricien architecte Proche de Mondrian 1917 revue de Stijl Idée universalisme, paix idée universelle rapports entre l'art et l'environnement

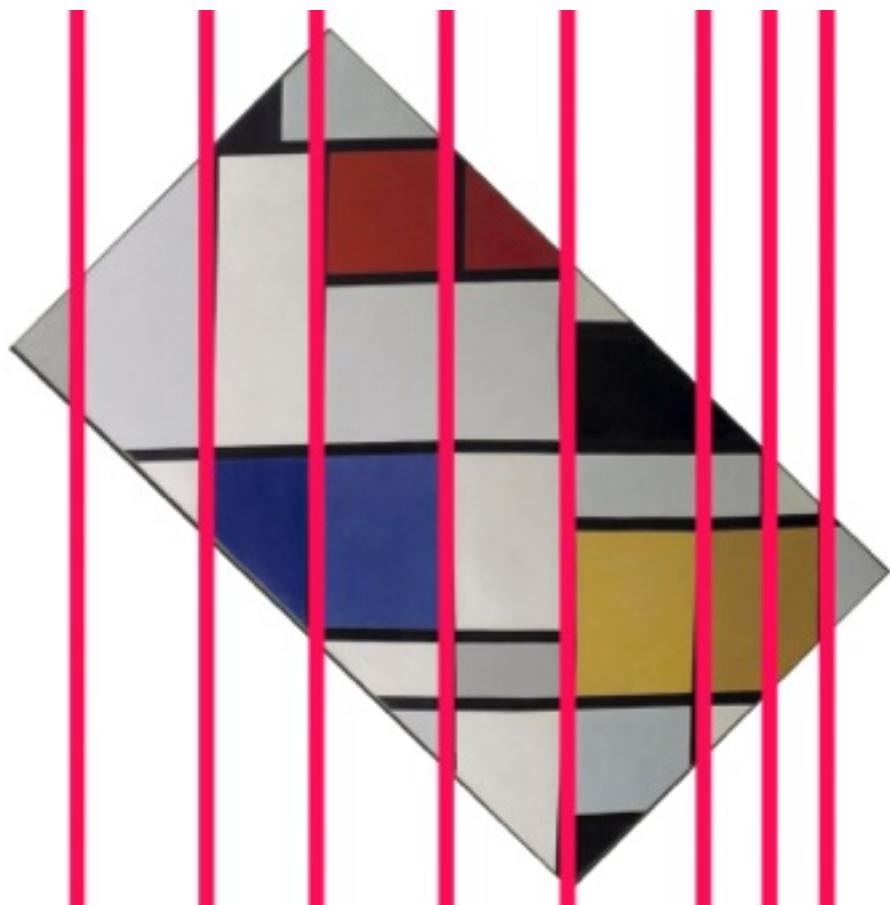
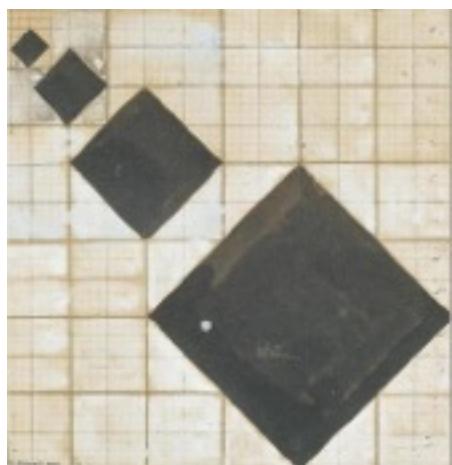
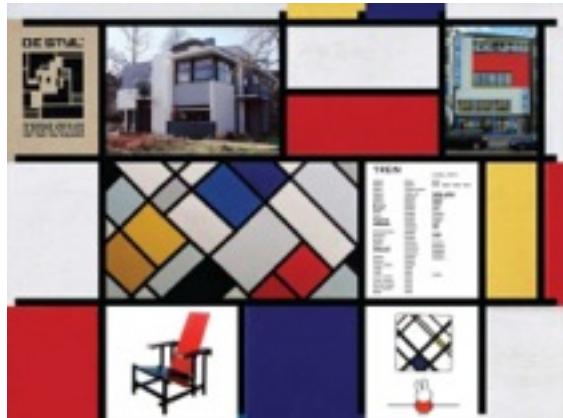


contre composition dissonance
1925 theo van doesburg

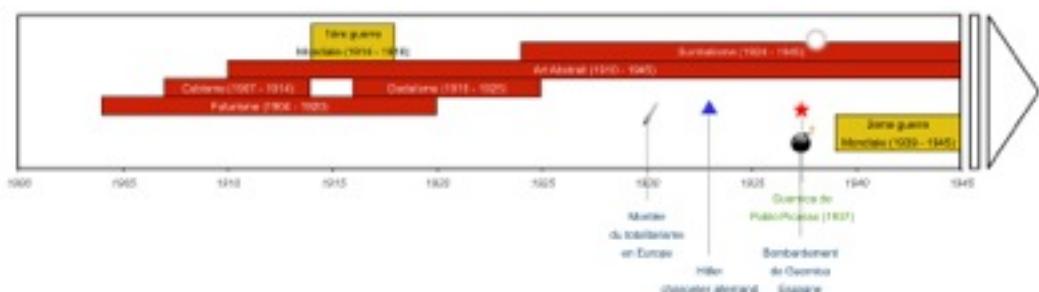
Manque page : Morceau de papier ou de tissu qui permet de marquer une page afin de pouvoir la retrouver ultérieurement. Les plus répandus sont en papier, tissu, carton, cuir et ont un usage parfois publicitaire. Se tient à St Malo une fois par an le salon international du signet ainsi qu'une bourse d'échange.

Dissonance : En musique, discordance de sons produisant une impression d'instabilité, de contrariété entre les notes. Rupture de l'harmonie.

Séance de 55 minutes



A B C D E F G
H I J K L M
N O P Q R S T
U V W X Y Z



La Certification Complémentaire, DNL Anglais

- **Maryse GARAY**
- **Discipline non linguistique**

*Female
figures of
heritage,
Light and shadow...*



.....
M. GARAY

Pour enseigner dans les disciplines non linguistiques (DNL) dans les Sections européennes ou de langues orientales, il faut passer une certification complémentaire.

Cette certification complémentaire en DNL constitue un enjeu de formation majeur pour l'enseignement dans ces sections. Elle valorise à la fois la formation initiale des enseignants et permet aux titulaires de valider des parcours de formation continue et d'auto-formation. Elle garantit de plus la qualité de l'enseignement dans ces sections en évaluant officiellement les compétences des enseignants.

ACADEMIE DE LA GUADELOUPE

CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE SESSION 2018

Le Recteur de l'Académie

- Vu les décrets 72-580 et 72-581 du 4/7/1972 portant statut des professeurs certifiés
- Vu le décret 80-627 du 4/8/1980 modifié portant statut des professeurs d'Education physique et sportive
- Vu le décret 90-680 du 1/8/1990 portant statut des professeurs des écoles
- Vu le décret 92-1189 du 6/11/1992 portant statut des professeurs des lycées professionnels
- Vu l'arrêté du 23/12/2003 relatif à l'organisation de la certification complémentaire.

ARRETE

ARTICLE 1 : Une session d'examen visant à l'attribution aux personnels des premier et second degrés de l'enseignement public, relevant du Ministre chargé de l'éducation , et aux maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat, d'une Certification Complémentaire est ouverte au titre de l'année 2018.

ARTICLE 2 : Le registre des inscriptions est ouvert du **Lundi 9 octobre au Jeudi 9 novembre 2017**, délai de rigueur.

ARTICLE 3 : Le dossier d'inscription devra être téléchargé sur le site www.ac-guadeloupe.fr.

ARTICLE 4 : Le dossier d'inscription, soigneusement complété, accompagné d'un arrêté de titularisation et d'un rapport de cinq pages maximum en quatre exemplaires seront retournés par courrier au :

RECTORAT de l'Académie de la Guadeloupe
Division des Examens et Concours
Bureau des concours
Parc d'activités la Providence
ZAC DE DOTHEMARE
97183 Les ABYMES

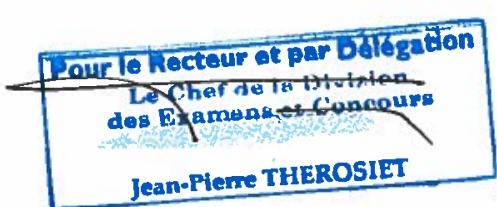
AU PLUS TARD LE LUNDI JEUDI 9 NOVEMBRE 2017 MINUIT, LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI.

ARTICLE 5 : Le Secrétaire Général de l'Académie de la Guadeloupe est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Les Abymes, le 20 septembre 2017

Le Recteur

Camille GALAP



Design Incubateur

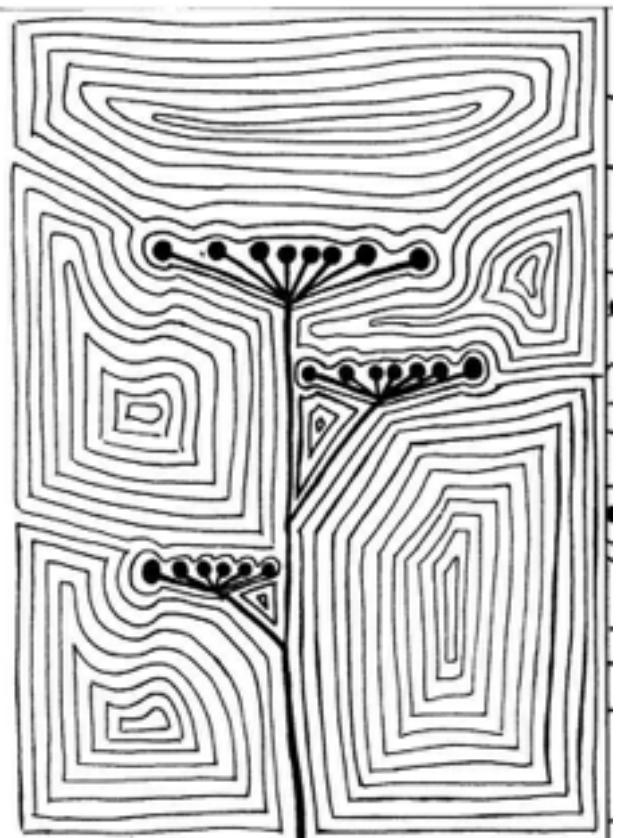
- Marion BAYSSAT - Morgane JEGOU
- Rectorat de la Guadeloupe
- Iguane

→ **Inauguration de l'incubateur académique, le mercredi 28 novembre 2018.**

Dans le cadre du développement de l'incubateur académique du numérique éducatif, une proposition de collaboration a été proposée.

Mme Bayssat, professeur d'arts appliqués de la filière mode du LPO Chevalier St Georges, se propose de réaliser, entre autre, des tissus pour les fenêtres, pour un habillage mobilier (chaises, bureau etc) et surtout de superbes kakemonos qui nous permettrait d'organiser des espaces modulables.

Mme Jégou, professeur d'arts appliqués de la section communication visuelle du LPO de Pointe Noire, travaillerait plus spécialement sur le logo et la réalisation de la charte graphique et Mme Bayssat sur la production des kakemonos et des habillages mobiliers. Mme Bayssat à notamment des idées de fond naturels floraux très frais qui contrasteraient bien avec l'environnement du CLG du Raizet. Nous pouvons également envisager une mise en valeurs des espaces connexes (couloirs, galerie etc).



<https://iguane2d.ac-guadeloupe.fr/pages#/website/c407f663-9616-4095-a861-8e65b089e2fa>



INTERNET
GUADELOUPE
ACADEMIE
NUMÉRIQUE
POUR L'EDUCATION

Histoire des Arts : Frise chronologie

- Académie de Toulouse

Frise à consulter sur : <http://www.ac-toulouse.fr>